

Art Môtiers 2026

Pour les artistes, les inspirations viennent en marchant

Les organisateurs d'Art Môtiers ont convié les artistes présélectionnés à une balade sur le parcours de la prochaine édition 2026, samedi dernier. Objectif : titiller la créativité et nourrir l'imaginaire des artistes dans l'élaboration de leurs futurs projets d'œuvres. Le Courrier du Val-de-Travers hebdo a eu l'opportunité de cheminer avec eux.



Samedi 5 octobre dernier, aux alentours de dix heures, un groupe d'une quarantaine de personnes se met en marche direction la place de la gare du village de Môtiers, futur lieu de départ du parcours d'Art Môtiers 2026, nouveau nom de Môtiers Art en plein air. Le but de la journée a été énoncé quelques minutes auparavant dans l'arrière-salle du café « À Côté » par le nouveau président de l'association, Emil Margot. « Il s'agit de vous présenter le parcours de la prochaine édition, de vous permettre de vous imprégner des lieux et de l'histoire du village et de la région », a-t-il déclaré aux artistes présents. « Les membres du comité sont présents pour toutes les questions possibles et unimaginables, et pour le plus possible réaliser votre volonté. » Le nouveau comité d'Art Môtiers a ainsi convié une soixantaine d'artistes, venus de toute la Suisse et présélectionnés parmi 300 potentiels candidats, à deux balades inspiratrices, dont la première s'est tenue le 28 septembre. « Un rapport de votre œuvre avec le lieu et son histoire sera une bonne

chance d'être définitivement retenu », explique aux créateurs et créatrices, Jérôme Baratelli, membre du comité. Dès le départ de la gare en direction de la rue du Moulinet, nouveau sens de la visite, la partie historique et mémorielle est assurée par un guide môtisan de renom, Jean-Nat Karakash, qui rappelle la « fibre industrielle et horlogère de la vallée, malgré son cadre rural », la qualité d'ancien chef-lieu du district de Môtiers et évidemment l'histoire de l'absinthe, « élément de l'ADN de la vallée ».

« Laissez-vous rêver »

Rapidement, l'imagination des artistes est à l'œuvre. On photographie les maisons, les endroits susceptibles d'accueillir une sculpture, on prend des notes. « Dans ce champ, il y a la possibilité d'une œuvre massive », détaille Emil Margot, ajoutant que l'artiste Ben a occupé l'espace il y a quelques années.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854
Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+ 41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC
Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 10 octobre 2024 N°37

PAGE 2	PAGE 6	PAGE 9
SPA VAL-DE-TRAVERS	TRANSN	HOCKEY SUR GLACE
Des bonnes nouvelles et des questions.	Qu'en pensent les chauffeurs du nouvel horaire ?	La rentrée parfaite des Chats du duo Motreff/Pellet.
PREMIER CAHIER	DEUXIÈME CAHIER	TROISIÈME CAHIER
Chronique régionale 2, 3	Les manifestations 5	Chronique régionale 9
Les sports 2	Les emplois 5	Les sports 9, 10, 11
Carnet de la semaine 4	Chronique régionale 6-8	Où sortir 10
	Les sports 8	Affaires immobilières 12
		Chronique régionale 12
3 CAHIERS 12 PAGES		

chambre d'écho

Escape game

Reçu ce jour, un communiqué de l'antenne MM – Maintenance Médicale –, à Fleurier :

« Prière de récupérer, de toute urgence et à notre permanence, les personnes suivantes :

- Une femme d'une septantaine d'années retrouvée en hypothermie près des congélateurs, entre les citrons, les bananes et l'huile de tournesol, pensant que les articles étaient disposés par couleurs alors qu'elle désirait acheter un classeur jaune !
- Trois jeunes gens retrouvés inanimés sous les poivrons, le persil et les potirons, imaginant les articles classés par ordre alphabétique alors qu'ils cherchaient une boîte de préservatifs !

Enfin, sachez que nous sommes parvenus à retrouver les tickets de caisse « self paiement », de la centaine de clients empêchés de sortir ».

Vous pensez peut-être qu'il aurait été préférable de fermer le magasin ! Détrompez-vous, chiffre d'affaires oblige et au prétexte du slogan « pour mieux vous servir », il a été décidé de favoriser les échanges clients, personnel et artisans, les caissières en moins. Cela ressemblait donc davantage à un labyrinthe « do it yourself » qu'à une épicerie villageoise ! Dommage...

Une chose est sûre, durant cette période de travaux, il n'y a guère que les prix qui ont trouvé l'ascenseur.

Gottlieb

Naissance

Naël Charpillouz-Glasgow
Saint-Sulpice

Décès

M. Claude Lambert
80 ans, Fleurier

M. Gilbert Jatton
81 ans, Buttes

M. Marcel Dreyer
75 ans, Couvet

M^{me} Claudette Sancey,
née Montulet, 79 ans

Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi 08h00 - 12h00 13h30 - 17h00	Vendredi 08h00 - 12h00
--	----------------------------------

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

MAROLLI
MODE ITALIENNE - MILANO

LIQUIDATION TOTALE

PLUS DE 5000 VÊTEMENTS POUR AUTOMNE-HIVER FEMME ET HOMME

JUSQU'À 90% DE RABAIS

300 VESTES MATELASSÉES . DIVERS MODÈLES

~~198.-~~ dès 59.-

300 VESTES EN CUIR - DIVERS MODÈLES

dès 99.-

Grand - Rue 22
2108 COUVET

☎ 077 269 34 44 - 077 269 02 11

SPA du Val-de-Travers Des bonnes nouvelles et des questions

La SPA du Val-de-Travers vit des temps mouvementés à Fleurier. Confronté à une situation financière « limite » et à des tensions entre employés et direction, le refuge valloonnier a décidé de mettre son activité sur pause, le temps de réfléchir à son avenir. Celui-ci est pour le moment totalement bouché à Noiraigue où l'association envisage depuis quatre ans de s'installer. Mais elle se heurte à des oppositions, relevant un manque de soutien certain dans son projet. On essaie d'y voir un peu plus clair en quelques points.

La situation des animaux : tous ont pu être replacés

La présidente de la SPA du Val-de-Travers, Marika Thossy, est heureuse d'apporter la bonne nouvelle : « Les 50 chats, les 3 chiens ainsi que les 2 cochons ont été replacés. Comme on travaille avec des refuges ou des familles d'accueil, nous pourrions assurer un suivi pour chacun d'eux. Les cochons ont par exemple été adoptés par une famille dans une ferme avec enfants, c'est idéal. » En revanche, aucune structure neuchâteloise n'est venue en aide à la SPA vallonnière. Drôle de solidarité et élément plutôt curieux. « Seule Tomi Tomek de SOS Chats Noiraigue nous a donné un coup de pouce très apprécié. » Dans le microcosme de la SPA de Fleurier, certains anciens employés ont du mal à se réjouir de tous ces placements. « Je m'inquiète du sort de certains animaux qui ont été placés dans un refuge lausannois qui n'a pas toujours eu bonne réputation. J'espère que la direction se souciera vraiment du sort de tous les animaux », réagit un ancien employé.



L'ambiance de travail : de vives tensions entre employés et dirigeants

Durant notre prise d'informations sur la structure vallonnière, nous avons rapidement constaté que deux noyaux se faisaient très clairement face. Personne n'en fait mystère. En schématisant un peu, il y a les dirigeants d'un côté et les anciens employés de l'autre. « Il faut savoir que je suis 100% bénévole et que je peux compter sur quelques aides de

fidèles. C'est grâce à eux que nous avons pu trouver une issue positive pour les animaux. On se bat comme des Don Quichotte. C'est dommage que nous ayons eu des problèmes avec notre personnel, qui est pourtant rémunéré, contrairement à nous. » Marika Thossy souligne un manque de professionnalisme, trop d'absentéisme et des dysfonctionnements très récurrents chez certains employés. « Il y a aussi un manque de soutien financier qui devient préoccupant. »

Anciens employés : réactions et critiques

« S'il y a un manque de dons alors que la population est plutôt sensible à la cause animale, c'est bien qu'il y a un souci quelque part. Et il ne vient pas de la façon de travailler des employés », répliquent d'anciens employés. Le rôle de l'ancien directeur est pointé du doigt par toutes nos sources ayant travaillé au sein de la structure. « Il a été licencié avec trois employés à temps partiel (avec effet au 31 octobre) », répond la présidente. « Il n'a aucune légitimité et aucune connaissance du monde animal car il n'est pas du métier. Pourtant, il a rapidement voulu tout gérer. De juillet à octobre 2023, il travaillait même de nuit dans un hôtel. On ne le voyait donc pas beaucoup à la SPA. Mais il voulait quand même s'occuper de l'administratif. Résultat : les mails n'étaient pas faits, les plannings étaient incohérents et il n'avait qui plus est aucun respect pour l'équipe », spécifient encore les anciens employés.

À qui la faute ? : parole contre parole

C'est parole contre parole. D'un côté, on pointe des manquements chez le personnel. De l'autre, on se plaint d'une mauvaise gestion et d'un dénigrement persistant de la part de l'ancien directeur. « J'ai quitté la SPA à bout de force, fatiguée par cette ambiance », dit une ancienne employée. Malgré ce climat, la présidente Marika Thossy n'est pas découragée. « Nous ne sommes pas morts. Nous avons juste besoin d'une pause pour réfléchir à la suite. Le projet de Noiraigue est malheureusement figé. Le voisinage a peur des aboiements et des odeurs potentielles. C'est la raison pour laquelle plusieurs structures du canton sont placées à proximité de déchetteries. En résumé, on nous dit que c'est super ce que l'on fait pour les animaux mais on nous demande d'aller le faire un peu plus loin. »

Kevin Vaucher

FOOTBALL



FC Val-de-Travers

Au repos forcé faute... d'arbitres et de météo !

Le FC Val-de-Travers s'apprêtait à disputer, samedi dernier, un match important dans le haut du classement de 3^e ligue de foot régional. Les joueurs de Raphaël Claudio sont à la lutte pour la première place, au même titre que Le Locle, Colombier ou encore Béroche-Gorgier II. C'est justement contre cette équipe de Béroche que les Vallonniers devaient cravacher le week-end dernier. Hélas, la rencontre a dû être repoussée car aucun arbitre n'était apte à venir diriger la partie qui devait se dérouler à Couvet.

Les arbitres partent en vacances

Cette drôle de situation aurait de quoi faire sourire si la problématique n'était pas redondante. Or, ce problème se fait persistant. L'association neuchâteloise de football (ANF) a un réel soucis avec le nombre d'arbitres et leur disponibilité. « L'ANF nous indique au début de chaque tour que certains matches sont bloqués (menacés) en raison de manque d'arbitres. C'est frustrant et pas toujours très facile à comprendre », admet le coach émeraude. Ce même week-end, trois arbitres fribourgeois ont été appelés en renfort par exemple pour chapeauter des matches sur des terrains neuchâtelois. « Les périodes de vacances scolaires sont délicates car une partie des arbitres sont indisponibles et l'ANF ne peut pas vraiment

les sanctionner puisque l'effectif est déjà très restreint. »

150 francs pour un match au Vallon

Les hommes au sifflet sont donc en position de force et, au final, ce sont les équipes qui en pâtissent. La question à se poser est : pourquoi manque-t-il d'arbitres ? Une rémunération insuffisante ? « Je ne crois pas que ce soit le problème car ils viennent d'être augmentés », répond Raphaël Claudio. Ainsi, un arbitre touche 150 francs pour venir superviser une rencontre de 3^e ligue au Val-de-Travers. La crainte de se faire aggraver ? « Cela pourrait être une explication mais je ne pense pas que ce soit déterminant. Je n'ai rien entendu qui allait dans ce sens ces derniers temps. Le soucis, en fin de compte, c'est que ceux qui officient actuellement savent qu'ils peuvent partir en vacances sans problème et qu'ils continueront à être envoyés sur les terrains à leur retour. Il faudrait davantage de concurrence. »

Multiples causes d'annulation : météo, manque d'arbitres, fête des vendanges,...

La frustration de l'entraîneur valloonnier est d'autant plus compréhensible que le match précédent a déjà été renvoyé en raison... de la fête des vendanges (match avancé

puis annulé à cause de la météo) ! Un non-sens complet ! Par conséquent, que ce soit à cause de fêtes, en raison de la météo ou encore par manque d'arbitres, les matches à rattraper s'entassent et le mois d'octobre s'annonce très chargé.

Si certains remplaçants doivent parfois trouver le temps long sur le banc, c'est toute l'équipe qui doit aujourd'hui prendre son mal en patience. Les joueurs de Raphaël Claudio ont à nouveau été privés de jeu, mardi, en raison de la météo trop pluvieuse. Le terrain de Pesieux Comète ne permet pas de jouer au football dans de bonnes conditions. Ce match avait déjà été repoussé une première fois il y a quelques jours.

Les Vallonniers n'ont plus disputé la moindre minute de jeu en championnat depuis le 21 septembre et restent bloqués à cinq duels joués (trois victoires et deux nuls). Le président Paulo Sousa « regrette cette situation qui est très handicapante pour l'équipe. Nous étions sur un excellent rythme et cela peut couper les jambes aux joueurs. Le manque de compétition nous renvoie un peu à la case départ, comme si nous devions recommencer une nouvelle préparation. » Si tout va bien, le prochain match est agendé demain vendredi à Bevaix (20 h 30). Cela fera alors 20 jours sans confrontation.

Kevin Vaucher

ON NOUS ÉCRIT

Un été inoubliable à l'EMS Dubied-Piaget



Cet été, l'EMS Dubied-Piaget a vécu au rythme du soleil et des rires. Une météo finalement plutôt clémente a permis de nombreuses activités extérieures, notamment des balades à vélo et à pied le long de l'Areuse, apportant une sensation de liberté et de bonheur.

Plusieurs sorties mémorables ont ponctué la saison et plus spécialement la Mi-Été de La Brévine où les résidents ont pu partager et savourer un repas convivial dans une ambiance fort sympathique et champêtre.

Des haltes rafraîchissantes dans des restaurants de la région ont agrémenté les après-midi de beau temps.

Le 1^{er} août a été un moment fort avec des retrouvailles familiales,

animées par le groupe musical la Foulée folklorique qui a su apporter une ambiance festive à cette journée nationale.

Les belles journées ont transformé la terrasse de l'établissement en un lieu de convivialité où des repas variés – paella, grillades, spécialités thaïlandaises et africaines – ont régalié tous les résidents.

Cet été à l'EMS Dubied-Piaget fut une saison emplie de moments précieux et partagés, de nature de musique et de plaisirs simples, qui restera gravée dans les mémoires pour longtemps encore.

Aurora Donato, apprentie assistante socio-éducative 2^e année

Pour les artistes, les inspirations viennent en marchant

« Laissez-vous rêver et nous surprendre », intime Jean-Nat Karakash à l'assistance. Le Bied de Môtiers attire les attentions, ce qui nécessite une précision. « Il ne faut pas penser que l'on peut investir le lit de la rivière impunément, car durant les trois mois de l'exposition, il y aura des risques d'orage », prévient-il, narrant un épisode d'une précédente édition où la sculpture d'une nageuse avait été emportée. Les artistes sont prévenus.



Précision presque similaire à la cascade qui émerveille l'assistance. « Aujourd'hui, il y a beaucoup d'eau, mais en été elle peut être à sec. C'est à prendre en compte », indique Jean-Nat Karakash. Arrivés au Plat de Riaux, il est le moment d'aborder les questions financières. Pour cette 9^e édition, le comité d'organisation a décidé de participer au financement des œuvres, à hauteur de 8 à 9000 francs par projet. « Pour le soutien du travail de création des artistes », relève-t-il, ajoutant que l'aide logistique et technique bénévole peut être, elle, très importante. Après ces questions, place à l'apéritif et à l'absinthe, dont l'histoire est narrée de long en large, et sa dégustation faite à la fontaine.

L'absinthe très inspirante

Le mythique breuvage impressionne et captive les artistes, à l'instar de deux jeunes femmes originaires de la Vallée de Joux. « C'est inspirant, cette histoire, la clandestinité, le rituel », avancent-elles. La nature environ-

nante est aussi vectrice d'idées, ainsi un parterre de champignons est photographié à de nombreuses reprises. « La vallée est déjà riche en légendes, mais elle est prête à en accepter d'autres si vous voulez en inventer », annonce Jean-Nat Karakash aux artistes. Lors de la redescente vers Môtiers, deux artistes locaux se montrent admiratifs du concept. « Tout un village qui s'anime autour d'œuvres d'art, c'est génial », notent-ils, avouant être sensibles à l'important patrimoine. Leurs pistes de réflexions sont déjà nombreuses.

Le long du chemin de la Sourde et de la Grande Rue, les artistes apprécient les œuvres des précédentes éditions restées en place. Certaines maisons aussi captent leur attention et sont photographiées. Le passage devant quelques fontaines est l'occasion d'un dernier cours d'histoire sur le canton de Neuchâtel et l'origine de la fête qui leur est dédiée, le 12 septembre. Le passage par le parc Girardier est le moment des dernières notes et photos. « Ici, vous avez vraiment la place pour une œuvre monumentale », indique Emil Margot. La remarque a, semble-t-il, bien été entendue par certains. Les artistes auront jusqu'en décembre pour proposer leur idée au jury. Une quarantaine de projets sera retenue. Résultats de cette pérégrination à l'été 2026.

Deux parcours et un « kit absinthe/sirop »

Pour sa prochaine édition, Art Môtiers mettra en place deux parcours distincts, un accessible à tous et l'autre non accessible aux personnes à mobilité réduite. Le premier restera dans le village, via la rue du Moulinet, le chemin de la Sourde et la Grande Rue et sera praticable en chaise roulante. Le second reprendra cet itinéraire, mais en y ajoutant la cascade et la montée au Plat de Riaux et sa redescente. Également, la traditionnelle buvette au Plat de Riaux sera déplacée pour des raisons de facilités logistiques à la cantine du stand de l'Abbaye de Môtiers. Pour les personnes ne pouvant suivre l'entier du parcours, des photos ou des vidéos des œuvres y seront visibles. Et afin de pouvoir troubler à la fontaine du Plat de Riaux, comme il se doit, un « kit absinthe ou sirop » sera proposé aux visiteurs.

Gabriel Risold

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 10 au 17 octobre

MÔTIERS : samedi, à 17 h 30, culte avec les chants de Taizé, J.-S. Bucher.

LES VERRIÈRES : dimanche, à 10 h, culte, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 10 au 18 octobre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Samedi, de 20 h à 21 h 30, veillée de prières. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 17, à 19 h, messe. Vendredi 18, à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, Notre-Dame de Fatima, messe animée par la chorale Notre-Dame de Fatima.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 10 au 17 octobre

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10 h. Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 10 au 17 octobre

Non communiqué.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.



Naissance

C'est un garçon!

Ellie a l'immense joie de faire part de la naissance de son petit frère

Naël

le 1^{er} octobre 2024

Justine, Jordan, Ellie Charpilloz (et Glasgow)
Quartier du Soleil, 2123 Saint-Sulpice

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus suite au décès de

Madame Gisèle MARGOT

sa famille remercie du fond du cœur toutes les personnes et sociétés ayant, d'une manière ou d'une autre, pris part à son deuil et témoigné leur affection.

Fleurier, octobre 2024

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Danielle Herrmann-Wittwer

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de trouver ici, l'expression de sa vive reconnaissance.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Catherine Dominique CURRIT

sa famille remercie de tout cœur les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil!

Neyruz, Môtiers et Couvet, octobre 2024

DES LIVRES

De jasmin, de mer et de sang

C'est l'histoire d'Anastasia, Chypriote grecque, et d'Antoine, fils d'expatriés suisses. C'est le parcours dramatique de deux camarades, enfants à l'école anglaise de Nicosie dans les années 1960 au moment où éclate le conflit entre Chypriotes grecs et turcs, puis à l'âge adulte, leur résilience face aux événements dramatiques qui ont façonné leur enfance, et le chassé-croisé de leurs vies en diverses parties du monde.

Sur fond d'Histoire dans la deuxième moitié du 20^e siècle et jusqu'à la pandémie du Covid en 2020, Anastasia et Antoine vont connaître des fortunes diverses. Après s'être perdus de vue, vont-ils enfin se retrouver ?

À la fois tendre et dramatique, le roman s'inspire de faits réels vécus par l'auteur à Chypre et ailleurs : la guerre qui saccage les années

d'enfance insouciant et qui marque de manière indélébile le passage à l'âge adulte...

« De jasmin, de mer et de sang », aux Éditions Mon Village, 1450 Sainte-Croix et en librairie.



FAITS DIVERS

Conducteur grièvement blessé à proximité du tunnel de la Clusette

Lundi, à 14 h 35, un conducteur neuchâtelois d'une voiture de livraison circulait sur la route cantonale H10 entre Rochefort et le Val-de-Travers. Peu après le tunnel de la Clusette, ce véhicule s'est déporté sur le centre de la chaussée tandis qu'arrivait en sens inverse une voiture de tourisme. Un choc violent s'est produit entre ces deux véhicules. Grièvement blessé, le conducteur de l'automobile, un ressortissant français de 25 ans, a été hélicoptéré par la Rega dans un hôpital universitaire. Le conducteur du véhicule de livraison a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

Deux ambulances se sont rendues sur place. Les fuites d'hydrocarbures consécutives à l'accident ont créé un début de pollution qui a été prise en charge par trois pompiers du détachement de premier secours (DPS) de Neuchâtel appuyés par six pompiers du service de défense incendie et de

sécurité (SDIS) du Val-de-Travers et des membres du service des ponts et chaussées (SPCH).

Cet accident a nécessité l'engagement de trois patrouilles de la police neuchâteloise et des spécialistes du groupe technique routier (GTR) pour les constatations. La route a été fermée à la circulation pour les opérations de sauvetage et les besoins de l'enquête jusqu'aux environs de 20 h 40.

Appel à témoins

Toute personne ayant vu un véhicule de livraison de couleur blanche, immatriculé dans le canton de Neuchâtel, circuler sur la H10 entre Rochefort et Noiraigue peu avant 14 h 30, sont priées de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032 889 90 00.

Avis mortuaires

Couvet

Tu nous as donné l'exemple
du courage et de la dignité.
Ton amour et ta force nous accompagnent
pour poursuivre notre chemin.
Nous t'aimons tant!

Son épouse bien-aimée:
Chantal Dreyer-Fragnière,
Ses enfants:
Fabienne Wagnière-Dreyer et Olivier
Currit,
Claude-Alain et Sylvie Dreyer-Zwahlen,
Christine et Michel Montandon-Dreyer,
Viviane Dreyer et Christophe Guillaume,

Ses rayons de Soleil:
Romain, Jérémy et leur papa, Basile,
Sacha, Bruno, Abbygail,

Son frère:
† Willy Dreyer,

Sa nièce:
Isabelle Dreyer et famille,

Ses filleuls:
Raphaël et Sylviane,

Ses beaux-frères, belles-sœurs et leur
famille:
Jean-Louis et Rosemarie Fragnière,
Marcel et Helen Fragnière,
Hélène et Jean-François Maire-Fragnière,
Anne-Marie et Henri Migy-Fragnière,
† Daniel et † Paulette Fragnière,
Michel et Johanna Fragnière,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont la profonde tristesse de faire part du
décès de

Monsieur
Marcel DREYER

enlevé à leur tendre affection, le 7 octobre
2024, à l'âge de 75 ans, des suites d'une
pénible maladie affrontée avec courage et
dignité.

La cérémonie d'adieu a lieu au temple de
Couvet, aujourd'hui jeudi 10 octobre, suivie
de la crémation sans suite.

Adresse de la famille:
Chantal Dreyer
Auge-Belin 241
2108 Couvet

Un grand merci à l'ensemble du personnel
de la Chrysalide pour son dévouement et
son accompagnement.

Pour honorer la mémoire de Marcel,
vous pouvez adresser un don en faveur de
l'association Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, IBAN
CH33 8080 8001 2627 9789 0, Banque
Raiffeisen du Val-de-Travers, mention deuil
« Marcel Dreyer ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon
et ta maison accueillante.

Son époux:
Jean-François Sancey,
Ses enfants et petits-enfants:
David et Christiane Sancey,
Laurène, Julien, Clément et Louis,
Barbara et Jean-Bernard Balanche,
Raphaël et son amie Manon, Armand et
Marion,

Carole Sancey, Aurore et Justine,
Marie et Martial Robert,
Lucie, Maloé et Elisa,

Ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-
frères en Suisse et en Belgique ainsi que la
famille et les proches

ont l'immense chagrin de faire part du décès
de

Madame
Claudette SANCEY
née Montulet

survenu soudainement, à l'aube de ses
80 ans.

Sa force et sa bienveillance nous
accompagnent.

Les adieux ont eu lieu dans l'intimité.

La famille remercie les secours, les
hôpitaux et Nomad pour leurs bons soins.

Adresse de la famille:
Jean-François Sancey
Meudon 20
2126 Les Verrières

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Buttes

Certaines personnes viennent
dans nos vies, laissent
des empreintes sur nos cœurs,
et nous ne sommes jamais
les mêmes
(auteur anonyme)

La famille de
Gilbert JATON

Son compagnon:
Ahmed Nkour,

Ses frères et leurs épouses:
† Jean-Pierre et † Christiane Jaton,
Roudy et Christiane Jaton,
Francis et Martine Jaton,

Ses neveux et nièces ainsi que les familles
parentes et alliées
ont la tristesse de faire part de son décès.

Après avoir affronté la maladie avec
beaucoup de courage et sans jamais perdre
son humour, Gilbert s'est éteint le 5 octobre
2024 âgé de 81 ans.

Nous garderons de lui les plus beaux
souvenirs, sa générosité, son amour des
mots et sa bienveillance.

L'inhumation a eu lieu à Buttes, ce jeudi
10 octobre 2024, dans l'intimité.

Adresse de la famille:
Ahmed Nkour
Derrière-Cour 1
2115 Buttes

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

Son épouse: Arlette,
Ses enfants et conjoints/es :
Véronique et Stéphane,
Fabien et Sylvie,
Ses petits-enfants et conjoints/es:
Marèva et Fabien,
Nathan et Alexandra,
Dylan et Thibaut,
Alyssa,
Noah et Jordane,
Pauline et Dylan,

Sa sœur:
Jocelyne et † Charly Leuba-Lambert et
famille,

Son frère:
Daniel et Marilyn Lambert et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Claude LAMBERT

survenu le 2 octobre 2024, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple
de Fleurier, le lundi 7 octobre, suivie de la
crémation sans suite.

Adresse de la famille:
Madame
Arlette Lambert
Pasquier 31
2114 Fleurier

Un grand merci au personnel de ProSàd, de
l'hôpital Pourtalès et du home des Martagons
aux Ponts-de-Martel pour leur gentillesse et
leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Landi Région Neuchâtel SA a le regret
de faire part du décès de

Monsieur
Marcel DREYER

papa de Claude-Alain, président
du conseil d'administration
et grand-papa de Sacha,
collaborateur sur le site de Môtiers.

Elle présente à leurs familles
ses plus sincères condoléances.

La société d'accordéonistes
« La Gaité » a le regret de faire part
du décès de

Monsieur
Marcel DREYER

papa de Fabienne Wagnière
et grand-papa de Romain et Sacha.

Elle s'associe à la douleur
de la séparation et transmet à la famille
ses sincères condoléances.

Fromagerie Duo-Vallon

La société de fromagerie Duo-Vallon
aux Bayards a la tristesse
de faire part du décès de

Monsieur
Marcel DREYER

papa de sa dévouée
caissière Fabienne.

Elle lui présente, ainsi
qu'à toute sa famille,
ses plus sincères condoléances.



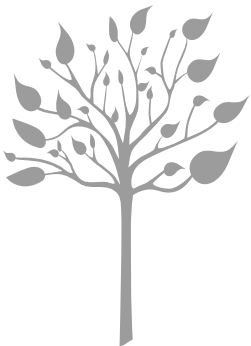
L'Union des paysannes
du Val-de-Travers s'associe
à la douleur de la famille de

Monsieur
Marcel DREYER

époux de Chantal, ancienne présidente
et chanteuse. Papa de Fabienne, leur
très dévouée caissière et secrétaire.
Papa de Claude-Alain, acteur du groupe
théâtral. Beau-père de Sylvie. Beau-frère
de Johanna.

La société est très reconnaissante du
dévouement de Marcel depuis de
nombreuses années et acteur du groupe
théâtral.

Elle adresse ses très sincères
condoléances à toute la famille.



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel de la commune de
Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du
décès de

Monsieur
André JOLY

papa de leur dévouée collaboratrice et collègue
Mme Sandrine Prélaz.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute
la famille.



Création et impression rapide

IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER ■ VAL-DE-TRAVERS

Tél. +41 32 861 10 28



Toutes formalités
À votre service 24h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

L'U3a:
des conférences,
des ateliers,
des excursions,
des voyages et
d'autres activités
intéressantes.



Université du 3^e âge : reprise des conférences

L'antenne du Val-de-Travers de l'Université du 3^e âge (U3a VdT) est heureuse de pouvoir reprendre ses activités après les vacances scolaires, soit **dès le mercredi 23 octobre 2024 et jusqu'au 26 mars 2025.**

Les conférences sont ouvertes au public de tout âge. La carte de membre est réservée aux personnes de 60 ans et plus. Pour assister aux conférences, les auditeurs/trices n'ont nullement besoin d'être titulaires d'un titre universitaire ou d'un baccalauréat. Seule compte la curiosité.

Un programme varié de 20 conférences traitant chaque mercredi un sujet différent est développé sur divers thèmes (histoire, littérature, géopolitique, économie, sciences, musique, art, cinéma...).

Les conférences ont lieu le mercredi de 14 h 30 à 16 h 15 au **Cercle scolaire du Val-de-Travers, place de Longereuse à Fleurier**, ascenseur à disposition.

Membre (accès gratuit aux conférences) : individuel Fr. 50.-, couple Fr. 80.-, non-membre : Fr. 10.- par conférence.

La carte de membre est à présenter à l'entrée de chaque conférence.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes et tous.
Programme et renseignements disponibles auprès de :
Nicole Rub, 032 866 10 14 / rubnicole@hotmail.com
Pierrette Bobillier, 032 861 16 74 / pierrette.bobillier@bluewin.ch
www.unine.ch/u3a/home/conferences/fleurier.html

bonnes tables
— food · wine · bar —
Votre bonne table est appréciée
par nos lecteurs. Pensez-y !

Chalet d'hiver
La Ronde Noire
cuisine familiale au feu de bois
Route Mauborget-Couvet

OUVERTURE 12 OCTOBRE

EXPOSITION
jusqu'au 3 novembre

Sonia BÜHLER Tableaux sculptures sur métal
Lea FREI Graines de fleurs sauvages

Emilie MARTI & Julian COESTER
Gravure et techniques mixtes

Réservations et infos **024 436 22 61**
accès route OK – mardis fermés

AM
APPAREILS
Ménagers Marechal

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

JOKER : FOLIE A DEUX
JEU 10 OCT - 20H | VOI | VEN 11 OCT - 20H30 | MFI | SAM 12 OCT - 20H30 | VOI | DIM 13 OCT - 17H | VOI

LEFIL
SAM 12 OCT - 17H30 | DIM 13 OCT - 20H

AVANT-PREMIERE HELLO FAMILY SAUVAGES
DIM 13 OCT - 14H30

OPÉRA LE MARIAGE DE FIGARO
MER 16 OCT - 19H15

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

Fête de la Bière
des lutteurs

SAMEDI 26 OCTOBRE 2024
à la salle de spectacles de Couvet

SOUPER DE SOUTIEN DU CLUB DE LUTTE DU VAL-DE-TRAVERS

DÈS 18H30
APÉRO OFFERT

DÈS 19H45
SOUPER SUR INSCRIPTION
50.- CHF
(1 entrée + repas)

ANIMATIONS MUSICALES
19H00
Echo du Creux-du-Van

21H00
Alpin Vagabunden

INSCRIPTION POUR LE SOUPER jusqu'au 15 octobre
jo.reis1@bluewin.ch ou par sms 079 412 67 94

Création et impression APEXGROUP.CH **Hako**

POUR TOUTES VOS MANIF... LE **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

SE TIENT TOUJOURS À VOS CÔTÉS.

Emplois
Emplois Emplois Emplois

Cherche vendeuse auxiliaire
2 à 3 jours par semaine
Tél. 077 269 02 11

C'est le dernier moment pour échanger votre permis bleu !

D'ici au 31 octobre 2024, les titulaires d'un permis de conduire bleu ont l'obligation de l'échanger contre un permis au format carte de crédit, après cette date il ne sera plus valable.

La procédure d'échange sur scan-ne.ch/echangebleu

SCAN scan-ne.ch

danke
na som
ke ya tebaha
graz
merci
aguyje
tän
wad
creiatô

Maison fondée en 1931

odac
meubles & stores
www.odac.ch • 2108 Couvet • T 032 864 9000

LIQUIDATION TOTALE
de tout l'assortiment
MEUBLES ET LITERIE
avant fermeture définitive

LA VENTE ET LA POSE DE STORES CONTINUENT

Horaire TransN 2025

Qu'en pensent les chauffeurs ?

Dans la série relative à l'horaire de bus TransN 2025, nous vous proposons un nouvel éclairage cette semaine. Pour rappel, une levée de boucliers a eu lieu aux Verrières et aux Bayards qui se sentent lésés à la suite de l'annonce de la nouvelle offre. La ligne 590 entre Couvet et Pontarlier subira de nombreuses suppressions de courses faute d'un taux de couverture suffisant et donc de subvention fédérale. Comment les chauffeurs ont-ils vu évoluer la ligne ? Éléments de réponse avec François Oppliger.



François Oppliger connaît, par le menu, les réalités de la ligne 590 pour y avoir travaillé durant 17 ans. Même s'il a pris sa retraite en décembre 2017, il continue de conduire des bus en qualité de chauffeur auxiliaire. Cela en fait un témoin privilégié des évolutions consenties ou subies depuis près de 20 ans. Alors, c'était mieux avant François ?

Des nuances et des « mais »

« Je ne peux pas vous dire que tout était parfait à l'époque ni que tout est à jeter aujourd'hui. Il faut garder des

nuances car cette ligne reste assez à part. Les Verrières étaient desservies par des trains auparavant et il est normal que la population ait pris l'habitude de vivre avec des transports publics fréquents, jusqu'à tard le soir. Ce n'est pas le cas de La Côte-aux-Fées ou de La Brévine par exemple. » Je ne sais pas vous mais moi je sens arriver le « mais ». « Mais pour être honnête, je regrette beaucoup la perte du côté humain du métier. Petit à petit, tous les chefs de gare ont été supprimés et toutes les commandes ont été centralisées dans de grands axes urbains régionaux. Tout est télécommandé depuis La Chaux-de-Fonds pour le réseau

TransN et même depuis Lausanne pour le parcours Travers - Neuchâtel. »

La force du symbole

Et si vous développiez encore un peu ce « mais » s'il vous plaît ! « Du coup, les informations ont de la peine à arriver jusqu'aux chauffeurs. Heureusement qu'il reste les clients. Moi, je suis de la vieille école. J'aime encore tailler le bout de gras avec eux. » Le Vallonnier de bientôt 70 ans souligne un point important. Dans ces villages, l'offre de bus est au moins aussi symbolique qu'utile. Voir des navettes disparaître c'est comme si leur

village se mourait progressivement et beaucoup ne supportent pas ça. Pour certains, prendre le bus comporte une composante sociale à ne pas négliger. « Tailler le bout de gras » avec le chauffeur est un rendez-vous dans la journée et ils y sont attachés.

Abandon des courses à la demande

« Aujourd'hui, il y a de moins en moins de moyens investis sur cette ligne et les clients le ressentent. Cela leur fait mal. Je les comprends très bien car j'ai la même vision des transports publics qu'eux. Vous savez, ma période préférée a été celle du bus à la demande qui se faisait le week-end et le soir à partir de 20 heures. Nous étions à disposition des clients jusque vers 23 h 15 et on se déplaçait uniquement en cas de besoin. C'était même jusqu'à 0 h 15 les vendredis et samedis. On pouvait se déplacer pour deux ou trois clients et le contact était forcément favorisé. » Ces bus à la demande ont été supprimés il y a quelques années et le taux de couverture de la ligne a chuté sous les 20%. Comprenez-vous donc que certaines courses, en soirée, ont été annulées dans l'horaire 2025, faute de « rentabilité suffisante » ?

Pétition : 2750 signataires

« Non, je ne comprends pas car c'est aussi un service public. Le soir, il faut accepter qu'il y ait moins de monde dans le bus car le coup de feu est passé. On parlait de « gras » tout à l'heure. En l'occurrence, on peut dire qu'ils ont trop largement taillé dans ce gras et il n'en reste malheureusement plus beaucoup. La Confédération souhaite faire des économies sur le trafic régional, ce

qui inclut une modification de la part cantonale et communale. La ligne 590 a toujours flirté avec les 20%. Sauf que maintenant, l'Office fédéral des transports met la pression sur les cantons et les entreprises pour réduire les coûts. Et cette fois, il a mis le paquet. » C'est ce qui a du mal à passer. Au dernier relevé, 2750 personnes avaient pris le temps d'apposer leur griffe sur la pétition contre cet horaire 2025. Saturés qu'ils sont, comme des acides gras ?

Du rail à la route, une carrière « en transit »

François Oppliger est conseiller général de Val-de-Travers. Il a fait partie de la commission régionale des transports. Détenteur d'un CFC de mécanicien agricole, il a fait ses débuts dans les chemins de fer en 1988 au RVT. D'abord à l'entretien des voies avant d'être bifurqué à la halle de marchandises. C'est là que « les courses du Vallon » étaient réceptionnées. « Plusieurs wagons de marchandises arrivaient chaque jour. La cadence était tenue grâce à différentes entreprises actives dans le bois, la ferraille, les citernes ou encore la Dubied. Puis, petit à petit, les chefs de gare ont disparu et les trains ne s'arrêtaient plus que dans certains nœuds régionaux. Les marchandises étaient ensuite livrées en région par camion. Au bout d'un moment, il ne nous restait quasiment plus rien à faire si ce n'était de nettoyer les gares. » C'est à ce moment-là que sa direction lui a demandé de passer le permis poids lourd pour devenir chauffeur. De fil en aiguille, il est arrivé devant le volant de car et de bus. Voilà comment il s'est retrouvé de service sur la ligne 590 entre Couvet et Pontarlier.

Kevin Vaucher

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024		
OCTOBRE	20, FLEURIER : baby troc. 26, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou. 26, COUVET : repas de soutien, org. club de lutte du Val-de-Travers. 26, TRAVERS : souper fondue, org. ski-club. 29, NEUCHÂTEL : Raymond de long en large, org. société d'Émulation.	9, 10, LES BAYARDS : marché artisanal d'automne, org. l'équipe du 135. 9-10, CHÉZARD-SAINT-MARTIN : exposition LEGO, org. association Ruz-de-Brick's. 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie. 10, COUVET : musique balkanique, org. Évasions musicales. 14, COUVET : conférence publique « éviter les arnaques », org. AVIVO. 21, NEUCHÂTEL : Massimo Rocchi Live, org. société d'Émulation. 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux. 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux. 23, NOIRAIGUE : concert avec repas de soutien, org. fanfare l'Espérance. 29, 30, LES VERRIÈRES : soirée de gymnastique, org. FSG. 29, NEUCHÂTEL : le Père Noël est une benne à ordures, org. société d'Émulation. 30, LA CÔTE-AUX-FÉES : marché de Noël, org. association Broc Ô Fées.
NOVEMBRE	2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union. 2, LES VERRIÈRES : soirée halloween, org. SIV. 2, PRILLY (VD) : Fashion day for abused animals, org. fondation SOS chats. 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié. 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes. 9, MÔTIERS : Kiosque à musique (RTS), org. fanfare l'Harmonie.	

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 5, FLEURIER : Noël ensemble, org. CORA et AVIVO.
- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.
- 7, FLEURIER : marché de Noël, org. Union Instrumentale.
- 8, COUVET : concert de l'Avent, org. Areusia-Aurore.
- 8, FLEURIER : concert de l'Avent, org. chœur mixte catholique du Val-de-Travers.
- 14, FLEURIER : marché de Noël des Acacias.
- 22, NEUCHÂTEL : les Fourberies de Scapin, org. société d'Émulation.

2025

JANVIER

- 10, LES BAYARDS : match aux cartes par équipes, org. l'équipe du 135.

FÉVRIER

- 7, 8, 9, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.

- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 8, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.
- 14, NEUCHÂTEL : The Beatles Factory, org. société d'Émulation.
- 14, 15, 16, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 15, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 9, COUVET : Festival de la Chapelle, hautbois-piano.
- 15, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.
- 16, COUVET : Festival de la Chapelle, 2^e concert.
- 19, NEUCHÂTEL : le fabuleux fablier de Jean-François Zygel, org. société d'Émulation.
- 23, COUVET : Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano.
- 27, NEUCHÂTEL : Body concert, org. société d'Émulation.
- 30, LES VERRIÈRES : dîner musical, org. Amicale de l'Écho de la Frontière.

- 30, COUVET : Festival de la Chapelle, Geneva Brass.

AVRIL

- 12, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. Fanfare de l'Écho de la Frontière.
- 26, COUVET : concert en commun, org. fanfares l'Union Saint-Sulpice et La Persévérante Travers.

MAI

- 2-11, FLEURIER : Comptoir neuchâtois, Centre de sports de glace.
- 17, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.
- 23-25, FLEURIER : AR Mood Festival.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

Objectif:ne

Benoît Simon-Vermot nommé membre du conseil d'administration

Lors de la dernière assemblée générale, Alain Rapin a été élu à l'unanimité comme nouveau président d'objectif:ne. Il succède ainsi à Daniel Rotsch qui quitte ses fonctions après sept années d'engagement. Benoît Simon-Vermot fait partie des quatre nouveaux membres du conseil d'administration.

Au cours de la dernière assemblée générale d'objectif:ne, tenue aux Mines d'asphalte de La Presta, Alain Rapin a été élu à l'unanimité comme nouveau président du conseil d'administration. Député au Grand Conseil neuchâtelois et fort de plus de vingt ans d'expérience politique, il apporte à l'association ses compétences en communication, en management et développement territorial.

L'assemblée a également ratifié la nomination des quatre nouveaux membres du conseil d'administration, désignés par les régions : Jonathan Gretillat, Théo Huguenin-Elie, Roby Tschopp et Benoît Simon-Vermot.

À la suite de l'approbation des comptes 2022 et du budget 2025, le conseiller d'État Frédéric Mairy,

chef du Département de la santé, des régions et des sports, a rappelé qu'objectif:ne est un partenaire important pour le Conseil d'État en tant que centre de compétences pour les communes neuchâteloises.



Comm.

De la petite annonce à... « la mine de trucs »



On a beau dire, le journal a quelque chose de fascinant ! Prenons à tout hasard le Courrier. Une simple petite annonce, postée dans nos colonnes peut vous faire tellement voyager. Avec une petite annonce, la surprise, la magie et l'inattendu ne sont parfois pas bien loin. Ainsi, on pouvait lire en substance « Vide-greniers, rue du Collège 1, Boveresse, samedi 5 octobre, de 9 h à 17 h » dans notre dernière édition. Comme on est curieux et qu'on aime bien être sur le terrain, on s'y est rendu. Après avoir gravi quelques marches d'un escalier en bois, nous voilà arrivé dans un grenier rempli d'objets ! Bijoux, collections, déco, anciens outils, jeux de société, matériel de cuisine, appareils audio et appareils photo vintage, tableaux,... bref on pourrait continuer la liste longtemps et vous vous épuiseriez avant nous. Il y a même une petite statue du Manneken Pis en forme de tire-bouchon, en train de se soulager dans une cuvette miniature. Si, si, vraiment ! En plus, c'est dans la bonne humeur, et au gré des histoires de Catherine et de Patrick, que l'on a visité cette mine de « trucs » pas toujours utiles mais très amusants et originaux. Pour ceux qui auraient manqué cette escapade, sachez que la « mine de trucs » peut être explorée sur rendez-vous (079 573 41 59).

KVA

Hausse du chômage dans notre district

Durant le mois de septembre, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 183 à 195, soit 12 personnes de plus qu'en août. Le taux passe de 3.3% à 3.5%.

Avec un effectif de 3487 chômeurs, le taux cantonal passe de 3.8% à 3.9%.

VOLLEYBALL

Valtra à la bagarre mais battu

La saison du VBC Val-de-Travers a été lancée, samedi passé dans le championnat de 3^e ligue régionale. Les Vallonnières se sont inclinées à domicile face à Corcelles-Cormondrèche sur la marque de 1-3. Il y avait une manche de chaque côté après les deux premiers sets (19-25, 25-23). La troisième manche a été particulièrement serrée. Hélas, Valtra l'a concédée 25-27 avant de se désunir quelque peu dans l'ultime combat (15-25). C'est fortes de quelques certitudes, et avec encore un peu de travail, que les joueuses d'espaceVal se dirigent vers la deuxième journée. Elle aura lieu face au voisin des Ponts-de-Martel, le 21 octobre, à la salle du Bugnon.



LETTRES OUVERTES

Petits-Clos : rien n'a vraiment changé

Elle est belle, plaisante à regarder, une belle couleur noire. Je ne parle pas d'une jeune fille mais de la rue des Petits-Clos, à Fleurier.

Après plusieurs années où elle aurait pu servir à tester les amortisseurs et les suspensions de nos voitures, voilà qu'elle a un nouveau look. Mais en fait, rien n'a vraiment changé, toujours les mêmes bosses, les mêmes creux, les mêmes flaque d'eau, le tout à peine atténué.

À quand la prochaine étape ? La rue des Moulins, sa sœur jumelle, la rue du Temple, qui n'est pas mieux !

Je remarque qu'avec nos impôts nous sommes vraiment pris pour des mougeons (croisement mouton et pigeon).

À bon entendeur !

Pierre Perret, Fleurier

Les urgences entre Couvet et une île de Bretagne, qui gagne ?

Sur cette île, pas de service des urgences ni d'hôpital. Juste un médecin qui accompagne les pompiers, qui reçoit et visite les patients. Dans sa salle d'attente, un texte manuscrit expliquant pourquoi il faut attendre. Les options ne manquent pas : entre les

interventions type Smur, les consultations chez les patients et le temps sur place consacré à d'autres personnes. Quant aux examens complémentaires, c'est un peu ardu avec la mer à traverser et des liaisons annulées pour cause de grandes marées. Pour finir avec mes problèmes de santé, le bilan a eu lieu 5 jours après, lors d'une rencontre sur les chemins de l'île. Et c'est lui qui a demandé de mes nouvelles ! Oui, ça c'est de la médecine de proximité.

Malchance, rebelote deux semaines après ! Urgences à Couvet. Enregistrement à l'entrée. Dans la salle d'attente, on retrouve un panneau avec un code barre : pourquoi j'attends aux urgences. Et on attend. J'en ressors, une heure et demie après, avec des examens à faire à Neuchâtel. Ici, pas de grandes marées, mais des travaux ferroviaires. Et rien n'est résolu.

Arrivée à Pourtalès, accueil efficace et des examens. Puis je dois me réinscrire aux urgences. De nouveau, un bracelet, des étiquettes. Tiens ? Pourtant cela a déjà été fait ce matin.

Aux urgences, oui oui, je sais, on attend. Et là, à 15 h 30, toujours en attendant, je réalise que je suis inscrit comme arrivé à 14 heures !

Ah bon ? En arrivant aux urgences de Pourtalès, vous m'aviez annoncé jusqu'à 6 h d'attente. Ben moi, j'ai commencé ce matin à 8 h 30 à Couvet ! J'y suis déjà, j'ai même dépassé vos 6 heures !

Aux yeux de RHNe, je suis ressorti à 16 heures. Rien à redire, seulement 2 h aux urgences, un suivi médical et un accueil irréprochable.

Mais restent des questions

Pourquoi perdre son temps à aller à Couvet à 8 h 30 si c'est pour être réinscrit à 14 h à Pourtalès, RHNe aussi ? Mon dossier d'admission aux urgences de 8 h 30 n'aurait-il pas pu suivre ? Le R dans votre nom, c'est bien le r de réseau, non ?

Bref, entre une île de Bretagne qui gère cela en 1 h, qui assure le suivi avec sérieux et l'hôpital de Couvet, il est vrai, qui a demandé des examens, pour finir à 16 h à Neuchâtel ; ben j'hésite ? Oui, j'ai ma réponse. C'est mal formulé. Il faut filer direct à l'hôpital Pourtalès !

Même si sur nos chemins du Vallon, je ne rencontrerai sans doute pas l'un des médecins vus lors de cette longue journée, entre Couvet et Pourtalès.

Benoît Conrath, Les Verrières

Parlement des jeunes

Réponse au courrier de M. Wilson dans l'édition du 3 octobre dernier au sujet des débats du Conseil général sur le parlement des jeunes du Val-de-Travers.

À la lecture dudit courrier, l'on pourrait croire que le législatif

communal n'en a cure des problèmes majeurs de Val-de-Travers, qui ne manque pas de défis importants à relever, c'est vrai, entre un taux d'imposition élevé qu'il nous faudrait baisser, une concurrence difficile sur le marché du travail en raison de la proximité avec la France, des incertitudes budgétaires, des dépenses à freiner, etc. Soyez pourtant assurés que ces sujets sont régulièrement débattus au sein de nos institutions.

Quelle importance accordons-nous à l'engagement des jeunes ?

Le parlement des jeunes a pour vocation de stimuler la participation des jeunes à la vie locale tout en les sensibilisant à un fonctionnement institutionnel comparable à celui d'un législatif. Afin d'assurer la qualité de vie de notre commune, l'engagement citoyen – politique, associatif, sportif ou autres – est indispensable.

À l'heure où les associations peinent à remplir leurs comités, où les clubs peinent à trouver des bénévoles, où les partis politiques peinent à garnir leurs listes et où seulement 3 personnes sur 10 donnent leur avis dans les urnes lors des votations (qui pourtant ont un impact direct et significatif sur tout le monde), stimuler la participation des jeunes à la vie publique me paraît plus que jamais nécessaire.

Ce parlement des jeunes n'est pas une solution miracle, mais il a le mérite d'offrir un moyen concret supplémentaire pour les jeunes de réaliser des projets d'intérêt public dans notre Vallon ; qui sait, peut-être même que ces rudiments de fonctionnement parlementaire révéleront des vocations politiques insoupçonnées dans le cœur de certains jeunes qui, plus tard, seront nos conseillers.

En tant que représentants du législatif communal, il fallait nous assurer de valider un règlement de fonctionnement aussi précis que possible, afin de garantir la bonne marche de ce nouvel organe – notamment sa dimension rigoureusement exempte de couleurs politiques – et nous nous réjouissons du démarrage de ce projet, pour lequel des jeunes Vallonnières et des jeunes Vallonniers sont déjà activement investis avec une grande motivation que je salue. Le temps que le Conseil général a accordé au peaufinage de ce règlement était donc très bien investi à la faveur de la qualité de vie de notre région.

J'en profite ici pour remercier sincèrement les jeunes de tout le Val-de-Travers qui s'engagent pour leur région. Ne l'oublions pas : les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

Niels Rosselet-Christ, député, conseiller général UDC, Noiraigue





BENU

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024:



OUVERTURE NON-STOP



Lundi - Vendredi
08h00 - 18h30

Samedi
08h00 - 16h00



PHARMACIE BENU FLEURIER
GRAND-RUE 21
2114 FLEURIER



benu.ch

Profitez de nos offres combinées !

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

**Courrier
Val^{du}-de-
Travers**
HEBDO

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

COURSEPIED



20 ans du Cross Club du Val-de-Travers
N'essayez pas de leur courir après!

Comme dirait la réplique culte d'un duo comique français : « Certains ont essayé (de leur courir après) mais ils ont eu des problèmes ! » Voilà maintenant 20 ans que le Cross Club les Fées est né au Val-de-Travers grâce à un article fondateur publié dans le Courrier. Peu à peu, un solide noyau de 70 membres s'est formé autour du plaisir, de la camaraderie mais aussi de la recherche de performances. Vous avez beau être un homme, certaines Fées ont largement ce qu'il faut dans les jambes pour vous semer. Et même si vous veniez à les rattraper, vous ne pourriez pas être le bienvenu au club car il est strictement réservé aux femmes !



20 ans, ça se fête en famille bien sûr, même pour un club 100% féminin.

Commençons directement par évacuer cette question qui fait un peu mauvais genre : pourquoi un club sportif réservé aux femmes ? *« Initialement, les premières membres ont discuté de la mixité et il en est ressorti qu'elles préféraient courir entre copines »,* était l'actuelle présidente Ghislaine Merlin. Mais cela aurait pu en être autrement, je crois, non ? *« Tout à fait ! Le Cross Club avait sollicité le Courrier en 2004 pour annoncer le premier entraînement dans un article. Or, il avait été omis de préciser que cette offre était réservée à un public exclusivement féminin. En fin de compte, comme un seul homme s'était déplacé, nous sommes restées entre dames. »*

L'article fondateur de 2004

Cette anecdote est sympa aussi parce qu'elle met en avant le rôle social du Courrier dans la vie du Vallon. « Dans cet article du 9 septembre 2004, Gaudentia Persoz déployait son envie de créer un groupe voulant pratiquer ensemble la course à pied. Un peu plus de deux mois plus tard, une trentaine de personnes se retrouvaient

au Cernil pour une soirée d'information en vue de la création du Cross Club Les Fées. Vingt ans plus tard, Gaudentia Persoz est toujours membre et quelques Fées de la première heure gravitent toujours aux quatre coins du pays, et à l'étranger, avec notre emblème sur le dos. C'est le cas de Silvana Ferrari par exemple » Dès sa naissance, un groupe de coureuses et un groupe de marcheurs ont été créés.

Le premier hiver en raquettes

Les entraînements ont commencé en plein hiver 2004/05 avec des sorties en raquettes. *« Puis, un rendez-vous régulier a été fixé tous les mardis soir, à 19 h 30. Trois coaches masculins encadraient les séances, à savoir André Rey, Christophe Lüthi et David Perniceni. »* Gentiment, les femmes ont pris la place de ces messieurs pour donner les entraînements. Angeline Joly à la course à pied ainsi que Sonia Pittet et Claudia Waelti pour le nordic walking. En plus du mardi, un entraînement bonus est proposé le jeudi en cas d'intérêt. Au fil des ans, les sorties se sont passablement variées avec du pilates, de

l'entraînement en salle en hiver, de la boxe et un peu de ski de fond. Toujours dans le but de faire du bien à son cardio. Des cours de natation avaient aussi été tentés durant l'année 2008. Le club regroupe pas moins de 70 membres aujourd'hui et la base des entraînements reste très largement la course à pied.

Un anniversaire tout en gourmandises

« *Courir en groupe permet de rester motivée quand il pleut ou qu'on est un peu fatiguée par exemple. Je trouve que notre bon état d'esprit nous pousse à nous dépasser. Chacune respecte le niveau des autres et se réjouit des progrès que chacune fait à son échelle.* » Libre aux membres d'aller courir de leur côté en dehors des séances de groupe pour progresser davantage, comme le fait Ghislaine Merlin. « *Je vais deux fois par semaine courir de mon côté. En fait non, je vais courir avec des personnes rencontrées au club. Cela porte mon total à 30 à 40 kilomètres par semaine.* » Pour fêter les 20 ans du club, le 21 septembre, les membres ont participé à une marche gourmande dans les alentours du Cerneux-Péquignot. Une dégustation de gâteaux faits maison et un apéro dans une cabane forestière ont précédé la soirée fondue chinoise. Cette fois, les hommes ont exceptionnellement eu droit à leur ticket d'entrée.



Kevin Vaucher

DES NOMS

► Le Vallonnien Philippe Martin a obtenu l'une des deux médailles d'or mises au concours, avec son absinthe « La belle époque 54 », victorieuse de la catégorie des absinthes blanches. Le concours s'est déroulé le week-end dernier lors de la 22^e édition des Absinthiades à Pontarlier.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 30 septembre : à 11 h 18 sur la route cantonale 149 à La Brévine, récupération d'hydrocarbures sur la route, à la suite d'un accident d'un poids lourd.

Mercredi 2 octobre : à 1 h 17 à Fleurier,
relevage d'une personne.

Jeudi 3 : à 14 h 54 à Boveresse, récupération de polluants dans un cours d'eau.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

FAITS DIVERS

Neuchâtel: automobiliste fleurissant blessé

Jeudi 3 octobre, à 12 h 25, une voiture conduite par un habitant de Cortaillod, âgé de 23 ans, circulait sur la route des Falaises à Neuchâtel, en direction ouest. À l'intersection avec la route menant à la plage de Monruz, une collision par l'arrière s'est produite avec une voiture conduite par un habitant de Fleurier, âgé de 27 ans, qui s'était arrêté pour tourner sur cette dernière route. Blessé, ce dernier a été pris en charge par une ambulance et transporté à l'hôpital Poralès.

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



La rentrée parfaite des Chats!



Loïc Pécaut « manœuvre » sous les yeux de son frère Quentin. Les Fleuris-ans ont maîtrisé leur sujet de bout en bout face au Locle.

Fleurier – Le Locle 10-0.
Les étoiles du Courrier (top 3) :
*Q. Pécaut **Fleuty ***Lucarella

Le coach du CP Fleurier, Nicolas Motreff, nous avait prévenus dans le Courrier : ses Chats ont soif de revanche et faim de victoire cette saison. Les Vallonniers sont passés de la parole aux actes, vendredi soir, pour le coup d'envoi du championnat de 2^e ligue, à Fleurier. La pauvre victime du soir se nomme Le Locle et elle risque de se souvenir un moment de son déplacement au Vallon.

Plusieurs individualités s'illustrent

Dès les premiers coups de patin, la supériorité locale a sauté aux yeux et les tirs se sont succédé sur la cage de « la victime ». Après un penalty manqué par Loïc Pécaut, les buts ont logiquement commencé à arriver. En fin de compte, l'avantage de deux buts après 20 minutes, et celui de 4 longueurs au terme des 40 premiers tours d'horloge, étaient « anecdotiques » car rien ne pouvait faire tomber ce CP Fleurier-là, impressionnant par moments. On pourrait vous parler des cinq assists de Quentin Pécaut, du coup du chapeau de Florent Marthaler ou encore du blanchissage de Brian Lucarella. On allait dire, on ne le fera pas mais... on vient de le faire.

Avec les salutations de Fleuty (35 ans) et d'Huguenin (36 ans)

On aimerait surtout insister sur la performance de Kevin Fleuty. C'est peut-être lui qui incarne le mieux ce beau visage affiché par les Chats. L'ancien attaquant loclois a marqué à quatre reprises. C'est autant que ce qu'il avait fait sur l'entier de la saison passée. Il a en plus ajouté deux passes décisives à son compte, prouvant qu'il était encore un tout grand artiste sur la glace, à 35 ans ! Pour boucler la boucle, toujours en beauté, c'est son aîné Kenny Huguenin (36 ans) qui a clôturé la soirée en enfilant le 10 à 0 à deux minutes de la fin du match. Le capitaine fleurisan et ses coéquipiers sont-ils capables de tenir le même rythme, ce samedi, à Moutier ?

2^E LIGUE

Fleurier – Le Locle 10-0 (2-0, 2-0, 6-0).
Buts : Pelletier, Fleuty (4x), Pécaut L., Marthaler (3x), Huguenin.

1. Yverdon-les-Bains	2	2	0	0	0	11 :	4	6
2. Fleurier	1	1	0	0	0	10 :	0	3
3. Moutier	1	1	0	0	0	3 :	1	3
4. Star Chx-de Fonds	1	1	0	0	0	3 :	2	3
5. Saint-Imier	0	0	0	0	0	0 :	0	0
6. Franches-Mont.	1	0	0	0	1	2 :	3	0
7. Young Sprinters	1	0	0	0	1	3 :	7	0
8. Le Locle	1	0	0	0	1	0 :	10	0
9. Vendlincourt	2	0	0	0	2	2 :	7	0

Kevin Vaucher

COURSE À PIED



Des nuits blanches en Allemagne



Les 200 kilomètres du Taubertal se déroulent le long de la rivière Tauber, dans une belle région de Bavière. Sur les 20 partants, seuls

cinq sont parvenus à aller au bout de la course. La première est une femme : la Vallonnière Julia Fatton a terminé en 23 h 39, soit plus de trois heures avant son poursuivant le plus direct. Une « perf » de choix que son mari Christian a pu fêter avec elle après l'avoir ravitaillée toute la nuit. Quarante-huit heures plus tôt, c'est lui qui était au charbon sur les 24 heures du Gruental (Freudenstadt, Allemagne). Le temps de parcourir 154.8 kilomètres et d'avaloir 3310 mètres de dénivelé. Comme son épouse, Christian a pris la première place du classement sur 17 concurrents.

Spectacle hypnotique au cœur du musée VW



Il se passe des choses bizarres parfois, au musée VW de Saint-Sulpice ! Oh, rien de répréhensible, pas d'inquiétude. Au contraire, le public a pris du plaisir, samedi soir, dans les mains de l'hypnotiseur Pascal Ducrest. L'homme a d'abord présenté son art, précisant que l'état d'hypnose se voulait être un état de veille (et non de sommeil) lors duquel on obtient la capacité de donner une autre vérité à notre cerveau. Cela permet donc de se plonger dans des mondes inaccessibles dans un état normal. Un exemple ? Trois heureux spectateurs réceptifs à l'état hypnotique se sont vus gagner au loto samedi soir. Avec leur gain (imaginaire, vous l'aurez compris), ils se sont payé la voiture de leur rêve.

Mieux encore, ils ont pu rouler sur circuit lors d'une course, disputée devant des milliers de spectateurs. Miracle de l'hypnose, on a ainsi vu les trois spectateurs commencer à faire des gestes comme s'ils étaient en pleine course, allant même jusqu'à mimer le changement de vitesses. Pour un spectacle dans le musée VW, c'était plutôt de circonstance. Ce n'est qu'une des nombreuses expériences un peu spéciales vécues lors de cette soirée dont certains ont probablement mis un peu de temps à s'en remettre. Pas pour la gueule de bois mais l'état de fatigue que génère l'état hypnotique. « *Quinze minutes d'hypnose implique 3 heures de récupération* », précise Pascal Ducrest.

KVA

HOCKEY SUR GLACE



3^E LIGUE

Bassecourt – Fleurier 1-4 (1-1, 0-2, 0-1).
Buts : Naoni, Pipoz, Simonin (2x).

1. Les Pts-de-Martel	1	1	0	0	0	7 :	0	3
2. Vallorbe	1	1	0	0	0	7 :	2	3
3. Franches-Mont.	1	1	0	0	0	5 :	2	3
4. Fleurier	1	1	0	0	0	4 :	1	3
5. Corgémont	1	1	0	0	0	3 :	2	3
6. Val-de-Ruz	2	1	0	0	1	7 :	10	3
7. Courtételle	0	0	0	0	0	0 :	0	0
8. Tавannes	0	0	0	0	0	0 :	0	0
9. Star Chx-de-Fonds	1	0	0	0	1	2 :	3	0
10. Moutier II	1	0	0	0	1	2 :	5	0
11. Les Enfers-Mont.	1	0	0	0	1	2 :	7	0
12. Bassecourt	2	0	0	0	2	4 :	11	0

ÉQUIPE FÉMININE

Fleurier – Ajoie 3-5 (0-2, 2-0, 1-3). Buts : Aeby, Grosrenaud (2x).

1. Meyrin	2	2	0	0	0	11 :	5	6
2. La Chx-de-Fonds	1	1	0	0	0	17 :	2	3
3. Ajoie	1	1	0	0	0	5 :	3	3
4. Oberwallis	2	1	0	0	1	9 :	6	3
5. Lausanne II	2	1	0	0	1	4 :	8	3
6. Fleurier	2	0	0	0	2	4 :	7	0
7. Monthey-Chablais	2	0	0	0	2	5 :	24	0

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Tramelan – Fleurier 2-6.
U17-A : Delémont-Vallée – Fleurier 13-7.
U9-1 : 5 matches gagnés au tournoi de Delémont. Contre La Chaux-de-Fonds 7-1, contre Yverdon 5-1, Contre Neuchâtel Université 4-3, contre Saint-Imier 14-1 et 9-4 contre Delémont.



U11-1: 2 matches gagnés et 1 match perdu au tournoi de Bulle. 10-1 contre Griffons, 7-4 contre Neuchâtel Université et 4-6 contre Sensee.



U13-A: Fleurier contre Tramelan 13-1.



U15-A: Fleurier contre Tramelan 3-9.

LES FILMS

Joker : folie à deux

De Todd Phillips, action, drame, romance, avec Joaquin Phoenix, Lady Gaga, Brendan Gleeson...



À quelques jours de son procès pour les crimes commis sous les traits du Joker, Arthur Fleck rencontre le grand amour et se trouve entraîné dans une folie à deux.

Le fil

De Daniel Auteuil, drame, avec Grégory Gadebois, Daniel Auteuil, Sidse Babett Knudsen...



Depuis qu'il a fait innocenter un meurtrier récidiviste, Maître Jean Monier ne prend plus de dossiers criminels. La rencontre avec Nicolas Milik, père de famille accusé du meurtre de sa femme, le touche et fait vaciller ses certitudes. Convaincu de l'innocence de son client, il est prêt à tout pour lui faire gagner son procès aux assises, retrouvant ainsi le sens de sa vocation.

Sauvages

De Claude Barras, animation, avec Babette De Coster, Martin Verset, Laetitia Dosch...



À Bornéo, en bordure de la forêt tropicale, Kéria recueille un bébé orang-outan trouvé dans la plantation de palmiers à huile où travaille son père. Au même moment, Selaï, son jeune cousin, vient trouver refuge chez eux pour échapper au conflit qui oppose sa famille nomade aux compagnies forestières. Ensemble, Kéria, Selaï et le bébé singe baptisé Oshi vont braver tous les obstacles pour lutter contre la destruction de la forêt ancestrale, plus que jamais menacée.

Opéra : Les noces de Figaro

De David McVicar, comédie musicale, opéra, avec Luca Micheletti, Ying Fang, Jacquelyn Stucker...



Figaro se marie et vous êtes invités à passer avec la famille Almaviva une journée hilarante où révélations et scandales se multiplient. L'opéra-bouffe de Mozart, rempli de rebondissements, de désirs interdits et de mélodies inoubliables, associe des moments de comédie désopilants à des passages d'une beauté époustouflante.

Croqu'art à Bleu de Chine

L'affluence de visiteurs pour notre concert de samedi dernier était exceptionnelle ! Pas loin de 60 personnes sont venues partager un moment magique grâce au duo Delphine Grataloup (flûte) et Denis Batais (guitare).

Ce dimanche 13 octobre, nous vous proposons notre Croqu'art. En plus de l'ouverture normale de la galerie de 15 h à 18 h, vous êtes invités à déguster un encas préparé par nos exposants entre 11 h 30 et 13 h 30. Vous pourrez ainsi visiter l'exposition en présence de Stefanie Clerc (peinture), Claire Schenk (représentante de feu André Pirlot, sculpture) et Yves Petermann (qui présente sa collection de tableaux et sculptures).

L'activité est libre et gratuite. Merci de vous inscrire par téléphone au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch. Mais si vous vous décidez au dernier moment, venez quand même, nous nous organiserons et vous serez les bienvenus !



Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset

État de Neuchâtel

Tir d'un loup par les agents de la police de la faune

Dans la nuit du 5 au 6 octobre, aux environs de 20 h 30, les agents de la police de la faune ont tiré un loup isolé au Val-de-Travers, conformément à l'autorisation délivrée. Le tir s'est déroulé sur les lieux de l'attaque constatée la veille, au cours de laquelle une génisse a été tuée.

Le prédateur, un mâle de 36 kilos environ, a été abattu dans le périmètre de tir autorisé, au lieu-dit Mont de Boveresse. Selon toute vraisemblance, il s'agit de l'auteur des deux attaques qui ont récemment eu lieu au Val-de-Travers, dans des pâturages très proches l'un de l'autre. Sa dépouille a été transportée ce lundi à l'hôpital vétérinaire de l'Université de Berne pour expertise, comme le prévoit la procédure.

La génisse, retrouvée morte le 5 octobre, pesait environ 150 kilos. La seconde, probablement tuée dans la nuit du 24 au 25 septembre, pesait aux alentours de 250 kilos.

Compte tenu de la répétition des attaques, l'État appelle à la vigilance. Les éleveuses et éleveurs sont invités à prendre contact avec la CNAV qui pourra les conseiller sur les mesures à prendre.

Comm.

Tous d'accord pour s'accorder (sans corde)



Christophe, Chantal, Eric, Alain et Sonia sont en accord : tous aiment l'accordéon ! Forts de cette certitude, ils se mettent alors d'accord, et en accord, pour fonder un groupe qui fait la part belle à l'instrument (Accord'accord). Leur répertoire allie le classique, le religieux ainsi que la musique populaire suisse. Des morceaux affirmés et assumés qui les ont conduits tout droit... au Canada. Accordéons dans les valises, le groupe de musiciens s'est envolé en 2022 au Québec pour assurer une représentation lors du 1^{er} août des Suisses du Canada. Depuis lors, les amis continuent à animer des soirées et ils se sont produits samedi soir à la Chapelle aux Concerts de Couvet, aux côtés du pianiste argentin Gerardo di Gusto, devant un public hélas trop discret. Tabernacle, ces mélodies au bon goût de terroir helvétique ne feraient plus recette ? On n'ose pas y croire. On dira plutôt qu'une carrière musicale est faite de hauts et de bas, un peu en accordéon...

KVA

Le Centre culturel du Val-de-Travers lève le voile sur son programme 2024-2025

N'ayant pu marquer le 40^e anniversaire du Centre culturel du Val-de-Travers (CCV) pour cause de Covid, le conseil a décidé de célébrer le 45^e anniversaire de la fondation en février 2025 par la création d'un conte musical avec un sujet inspiré d'une légende régionale : « **La Vouivre** », composition de Steve Muriset. Des frais importants sont engagés pour la réalisation de cette œuvre qui vous enchantera par sa richesse. Elle impliquera une récitante, des choristes, un orchestre et des marionnettes. Ce spectacle est offert à la population qui pourra manifester sa générosité par une collecte au chapeau ou par le biais du compte IBAN CH15 0900 0000 2000 7120 3.

Par des offres et prestations de qualité, les membres du CCV ne seront pas en reste ; ainsi, l'association Hors Tribu, qui a pour but de promouvoir la musique alternative et populaire au Val-de-Travers, est également sensible aux thématiques écologiques, de décroissance et d'inclusion. Son activité se concentre principalement autour d'un festival qui a lieu chaque année début août. Le festival, qui fêtera ses 30 ans d'existence en 2025, aura lieu du 7 au 10 août, pour une édition anniversaire placée sous le signe de la consolidation et du renouveau.

Pour cette nouvelle année théâtrale, le Groupe théâtral des Mascarons vous propose, comme à son habitude, un panel de créations et d'accueils où vous pourrez vous divertir et vous cultiver. Les 22, 23 et 24 novembre, place à Ruben Amoretti, Esther Roma et l'ensemble Histoires de Musique pour « La semence du diable » où Ruben enchaînera les 10 airs les plus célèbres de l'opéra autour de la figure du diable.

Le 29 novembre, nous entrerons dans « Errance dans l'étrange », soirée contée par Carinne Demartini, Bégonia Velardi et Jean-Pierre Carrel. Du 31 janvier au 2 février 2025, Laura Chaignat, humoriste bien connue, nous présentera sa dernière création sur l'amitié.

Suivra fin février – mi-mars « All Inclusive », une création d'Anne Simon-Graf, qui sera jouée par les comédiennes d'Austerlitz et mise en scène par Thérèse Roy.

« L'atelier » prendra le relais avec sur scène la nouvelle volée d'élèves coachés par Elvira Christian et Thérèse Roy, certainement en mai. L'année 2025 s'achèvera en textes et musique, une création maison très rock and roll.

La saison 2024-2025 du Musée régional du Val-de-Travers (MRVT) tourne presque exclusivement autour de la nouvelle exposition temporaire Néandertal au Val-de-Travers ! La fouille de tous les possibles à la grotte des Plaints, développée par le MRVT en étroite collaboration avec l'office de l'archéologie cantonale. Cinq volets

spécifiques seront abordés : l'histoire de la grotte des Plaints sur le long terme, nos connaissances sur Néandertal, les pratiques scientifiques de l'archéologie, l'appropriation sensible et artistique du site par un photographe, l'expérience immersive de cette grotte, qui ne sera par ailleurs jamais visitable par le public. Une campagne de communication et un dossier pédagogique cibleront les écoles du Vallon, avec un programme culturel tout au long de 2025, du 25 janvier au 2 novembre. L'exposition s'appuie sur divers partenaires culturels du canton et du Val-de-Travers et inclut des créations immersives lors des 4 premiers week-ends.

Avec plaisir, le comité du Ciné-club du Val-de-Travers vous révèle « en avant-première » la teneur de sa 67^e saison : plus que d'habitude encore, cette programmation nous emmènera dans des univers très différents et fascinants, par le biais de biopics, documentaires et films d'auteurs européens mais aussi brésilien, américain et coréen. À deux reprises, en février et mars, musique et cinéma se compléteront grâce à une collaboration avec les Évasions musicales. Nous vous révélerons également les coulisses du théâtre à travers un documentaire sur la vie des comédiens. Nous nous réjouissons de revoir nos fidèles abonnés ainsi que de nouvelles têtes au fil des treize séances de cinéma !

Plusieurs nouveautés au calendrier des Évasions musicales qui proposent une belle brochette d'événements destinés à divers publics de mélomanes. Un « Concert Bébé » pour les 0-4 ans accompagnés a ouvert la saison le 22 septembre, une première au Val-de-Travers. Le 10 novembre, le quintette Tri i Dve de Félix Froschhammer, violon solo de l'ESN, enflammera la chapelle dans un programme de musique des Balkans et le 24, une conférence sur la vie et l'œuvre de Lermite sera agrémentée d'intermèdes musicaux en lien avec les vitraux.

Soirée Tchaïkovski originale le 19 janvier 2025 où de jeunes pianistes du conservatoire de Neuchâtel partageront la scène avec leurs professeurs Katja Avdeeva et Raphaël Colin. Le festival de la chapelle reviendra sur quatre dimanches du mois de mars. Au programme : les improvisations au piano de Lucas Buclin sur un film de Buster Keaton au Colisée, la création mondiale d'une œuvre commandée par le duo Fabrice Ferez, hautbois, et Marc Pantillon, piano, un concert-surprise autour de la nouvelle gagnante du concours organisé à l'occasion du dixième festival, un récital Clara et Robert Schumann par la pianiste Sylviane Deferne et un final joyeux avec les cinq cuivres du Geneva Brass. Un souper-concert jazz aux mines d'asphalte complètera la saison.

Comm.



FOOTBALL • CHAMPIONNAT
SUISSE DE 3^e LIGUE

Dimanche 13 octobre à 10 h

FC Môtiers
reçoit
FC Le Locle

Terrain de La Bergerie – Môtiers

Mercredi 16 octobre – coupe neuchâteloise
5^e ligue, à 20 h 15 à Môtiers • Môtiers II - Béroche-Gorgier III

Dimanche 20 octobre
5^e ligue, à 10 h à Môtiers • Môtiers II - Les Ponts

UNE MARQUE UNIQUE
POUR MIEUX VOUS SERVIR

groupe

Experts en solutions énergétiques globales

groupe-e.ch

menuiserie | charpente | couverture | parquet

2112 MÔTIERS ■ 032 861 12 16

www.courrierhebdo.ch

COURSE À PIED



Des temps de fées

Les Fées du cross-club Val-de-Travers continuent à arpenter monts, plaines et montagnes, baskets aux pieds et bâtons en mains. Lors du dernier week-end, c'est sur l'ultra trail des montagnes du Jura que quatre d'entre elles se sont amusées... dans la douleur. Lucie Dagallier a eu le courage de s'élancer sur les 105 bornes de la course la Franco-Suisse (4000 mètres de dénivelé positif). Elle aura mis près d'un jour à venir à bout des difficultés du parcours, tracé entre les Rousses et Métabief (22 h 27, 73^e

femme sur 112). Anaëlle Marguet et Ghislaine Merlin ont préféré sa petite sœur de 75 kilomètres, appelée La Renarde (2600 mètres de dénivelation). Elles ont terminé main dans la main après une demi-journée sur les sentiers (12 h 46, 54^e ex aequo sur 162 dames).

Petite halte
à Morat-Fribourg

Lolita Roth a préféré aller se frotter à la course du Lynx, plus courte (20 bornes) mais toujours bien grimpante (800 mètres de dénivelé). Ses 2 h 24 d'effort lui ont valu la 77^e position sur 574 femmes en lice. D'autres Fées ont fait une halte entre Morat et Fribourg pour participer à la 90^e édition de ce mythe de la course à pied en Suisse. Le record d'inscriptions de 1985 (16'338) a été « approché » grâce aux plus de 14'000 coureurs et coureuses qui ont mouillé le maillot. Ce regain de popularité, elle le doit notamment à sa diversification. Voilà qu'elle propose désormais un trail (trail moitié-moitié) pour attirer les nombreux adeptes de la discipline « en ville ». Petra Rodrigues s'est laissé tenter par ses 26 kilomètres qu'elle a bouclés en 3 h 05 (198^e sur 480). Sur le nordic walking, les copines Céline Racine et Sonia Pittet ont terminé leur périple en 2 h 19.



Les Fées de Morat-Fribourg : Petra Rodrigues, Sonia Pittet et Céline Racine.

FOOTBALL 3^e LIGUE



Môtiers s'est cramé avant
de mettre le feu



Môtiers – Floria 2-4 (0-1)
Buts de : Tosato F., Tosato L.
Chabloz ; Percassi, Berthoud,
Stoppa, Mairy ; Cand, Carvalhais
Costa, Choffat T., Choffat L. ; Tosato
L., Ribeiro Sousa.

Les étoiles du Courrier (top 3) :
*Chabloz **F. Tosato ***Berthoud

Il faisait un peu frais dimanche matin, à 10 heures, au stade de La Bergerie. Mais le FC Môtiers avait au moins la chance de pouvoir jouer. Comme détaillé dans un article disponible sur notre site internet, le FC Val-de-Travers a, quant à lui, été condamné au repos forcé faute... d'arbitre pour siffler sa partie.

Problème de bascule

Sur le terrain, les choses sont toujours compliquées pour Môtiers. Après sept sorties dans le championnat de 3^e ligue, les joueurs de Jérémy Badertscher courent toujours après leur première victoire. Le nouveau revers concédé devant Floria est logique si on tient compte uniquement de la première heure de jeu. À ce moment-là, les Vallonniers étaient menés 0-3 et semblaient très loin d'un possible retour et même d'inscrire ne serait-ce qu'un but. Seule la latte de Ribeiro, au quart d'heure de jeu, contredit ce constat bien maigre. Le gros problème des Môtisans réside dans la transition. Ils ont un mal de chien à faire basculer la balle de l'arrière vers l'avant. Forcément, ça complique passablement les choses et ils ne marquent pas beaucoup (seulement dix réussites en sept rencontres).

Capable de « mettre le feu »

Et quand la malchance s'en mêle, comme lorsque Ludovic Tosato touche à nouveau la transversale (46^e), cela devient carrément impossible de faire des points. Pourtant, Môtiers possède du potentiel, comme nous l'avons vu lors des trente dernières minutes du match. La solution est d'abord venue sur balle arrêtée avec un sublime coup-franc de Frédéric Tosato.

Son équipe a alors commencé à créer du jeu. « Continuez à mettre le feu » s'époumonait le capitaine Xavier Stoppa depuis la base défensive. Et l'espoir renaissait de nulle part lorsque Tosato (Ludovic cette fois-ci) ajustait le fond du but à la suite d'un superbe centre de Zaid Haman (70^e) dont l'entrée en jeu a apporté un vrai « plus ». Hélas, le temps a fini par manquer et Floria a validé sa victoire en fin d'affrontement. Ce dimanche, c'est le leader loclois qui débarque au village. Il faudra « remettre le feu » si Môtiers entend sortir vainqueur...

3^e ligue - Groupe 1

Môtiers – Floria	2-4
1. Le Locle	6 5 1 0 (18) 21 : 7 16
2. Colombier	7 4 3 0 (7) 20 : 12 15
3. Béroche-Gorgier II	6 4 0 2 (8) 13 : 8 12
4. Floria	7 4 0 3 (20) 20 : 17 12
5. Val-de-Travers	5 3 2 0 (11) 14 : 6 11
6. Kosova NE	6 3 2 1 (21) 23 : 16 11
7. Bevaix	6 3 0 3 (10) 13 : 9 9
8. Bôle II	7 3 0 4 (19) 12 : 15 9
9. Étoile-Sporting	6 0 3 3 (4) 10 : 19 3
10. Môtiers	7 0 3 4 (24) 10 : 21 3
11. Peseux Comète	5 0 1 4 (31) 4 : 14 1
12. Helvetia NE II	6 0 1 5 (10) 8 : 24 1

Kevin Vaucher

FOOTBALL AUTRES RÉSULTATS



juniors	équipes	résultats	nb matches	place	pts
A	Val-de-Travers – Colombier	5-0	8	3/15	15
B	Le Locle – Val-de-Travers	0-9	7	1/6	19
FF15 II	Hauterive – Val-de-Travers II	1-4	5	8/11	6
C1	Val-de-Travers – Peseux Comète II	11-1	6	2/10	15
C2	La Sagne – Val-de-Travers II	4-1	5	6/6	2
D1	Marin-Sports – Val-de-Travers	8-4	6	7/10	7
D2	Val-de-Travers II – Béroche	0-7	6	10/11	3

FOOTBALL



4^e ligue - Groupe 1

Val-de-Ruz II – Val-de-Travers II	4-3
1. Bosna NE II	7 5 0 2 (12) 26 : 15 15
2. Le Comm. Sport II	5 4 1 0 (12) 25 : 11 13
3. Corcelles-Corm.	6 4 1 1 (8) 35 : 16 13
4. Cortaillod II	6 4 0 2 (25) 24 : 12 12
5. Boudry II	7 4 0 3 (4) 29 : 20 12
6. AS Vallée	6 3 1 2 (3) 16 : 13 10
7. Val-de-Ruz II	6 3 1 2 (9) 17 : 15 10
8. La Sagne II	5 2 1 2 (5) 8 : 13 7
9. Colombier II	7 2 1 4 (16) 16 : 26 7
10. Val-de-Travers II	5 1 1 3 (12) 9 : 26 4
11. Les Brenets	6 0 1 5 (13) 8 : 20 1
12. Le Locle II	6 0 0 6 (17) 8 : 34 0

4^e ligue - Groupe 2

Val-de-Travers III – Superga II	3-1
1. NE Galaxy	7 6 0 1 (4) 22 : 5 18
2. Hauterive II	7 5 0 2 (5) 20 : 10 15
3. United Milvignes	7 4 2 1 (10) 19 : 11 14
4. Espagnol NE	7 4 2 1 (16) 22 : 17 14
5. Centre Portugais	6 4 0 2 (9) 17 : 10 12
6. Villeret	7 3 1 3 (5) 13 : 14 10
7. Val-de-Travers III	6 2 1 3 (26) 14 : 24 7
8. Lignières II	7 2 1 4 (8) 18 : 20 7
9. Superga II	7 2 1 4 (9) 14 : 21 7
10. Unine	6 1 1 4 (5) 13 : 21 4
11. Les Bois II	6 0 3 3 (3) 13 : 22 3
12. Val-de-Ruz III	7 0 2 5 (10) 10 : 20 2

4^e ligue - Féminine

Val-de-Travers – Ressudens	5-0
1. Val-de-Travers	5 5 0 0 (1) 23 : 4 15
2. ASI Audax-Prül II	5 4 0 1 (0) 20 : 10 12
3. Ressudens	6 4 0 2 (1) 18 : 11 12
4. Petite-Glâne	5 2 0 3 (0) 14 : 11 6
5. Courtepin	5 2 0 3 (1) 8 : 19 6
6. Cudrefin	4 0 0 4 (1) 2 : 17 0
7. Montagny	4 0 0 4 (16) 1 : 14 0

COURSE À PIED



Une (belle) histoire de couple

Berlin ! Son Bundestag, sa porte de Brandebourg, son mémorial du fameux mur et... son marathon ! Un couple de Vallonniers a écrit un joli chapitre de la course de 42.195 kilomètres en participant à l'édition 2024, qui a eu lieu il y a quelques jours. Aleix Toda Mas a accompagné sa copine Marcela Villalobos sur la distance reine sur route dans le but de lui permettre de franchir une barre symbolique celle des moins de trois heures. Ce défi était bien parti avec un passage à mi-parcours en 1 h 29 et 56 secondes. Mais cela ne laissait que très peu de marge pour l'autre moitié de l'effort. Finalement, le duo du Val-de-Travers est parvenu à descendre de justesse en dessous de cette barre en franchissant la ligne en 2 h 59 et... 51 secondes. Neuf secondes, c'est pratiquement le temps dont Marcela et Aleix ont eu besoin pour avaler un énorme bretzel allemand en guise de récompense !



À LOUER
à FLEURIER
Bel appartement 4 pièces
3 pièces au 2^e étage + 1 grande pièce au 3^e.
Salle de bains baignoire, cuisine. Buanderie, cave. Grande terrasse et jardin commun.
Loyer **Fr. 1000.-** charges Fr. 200.-.
Possibilité d'un abri pour voiture Fr. 50.-.
Libre de suite
Tél. 079 660 73 81

À VENDRE
à MÔTIERS
Charmante villa de caractère
280 m² de surface habitable
4 chambres
7 pièces
2 salles de bains
Prix sur demande
Tél. 076 779 18 58

À LOUER
à FLEURIER
rez-de-chaussée
Appartement entièrement rénové de 3½ pièces
Cuisine complètement équipée, douche, grand jardin, cave, galetas.
Loyer **Fr. 1'250.-** charges comprises, conciergerie incluse. Garage individuel fermé (Fr. 100.-) possible.
Libre de suite ou à convenir.
Tél. 079 219 28 28

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

De l'imagination à la réalisation depuis 1990

ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 **Tél. 032 863 27 57**
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

À LOUER À FLEURIER
Grand-Rue 26
Local bureau neuf meublé
Équipé avec meubles de qualité
Emplacement central unique
Modulable selon activité
Prix attractif
Tél. 079 240 61 47

Vous désirez vendre ou louer votre bien immobilier...

Le Courrier Val-de-Travers HEBDO

est l'emplacement idéal pour votre annonce.

Le village a résisté aux loups-garous



Les joueurs ont les yeux fermés, les loups-garous vont se réveiller et éliminer l'un d'entre eux.

Comme annoncé dans le Courrier la semaine passée, les scouts Trois Raisses ont dégainé leur soirée loup-garou, le 4 octobre, à partir de 19 heures. La rançon fut bonne puisqu'une quinzaine de jeunes de 9 à 17 ans se sont déplacés pour participer à ce jeu de rôle où des habitants doivent résister aux attaques de furieux loups-garous qui ont pour but de décimer le village.

Après 1 heure de jeu, une petite pause a per-

mis à tous les joueurs de se remettre de leurs émotions, avec un repas, avant de rentrer à nouveau dans la salle de jeu qui avait été décorée de sorte à faire peur.

Lumière tamisée, musique haletante, responsables scouts en habits de circonstance, tout était réuni pour semer le trouble et déstabiliser les joueurs qui ont ainsi pu enchaîner les parties jusqu'à 21 h 30. Aux dernières nouvelles, tout le monde a pu rentrer chez lui sain et sauf. Ouf !

CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service **079 179 04 20**
Chauffage-sanitaire **079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfennergies@bluewin.ch

Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

• Pasquier 21
• Fleurier
• 032 861 16 95
• 079 417 99 58
• ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

maculini
CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Les Mines GGR Sàrl, à Val-de-Travers, rue des Mines 7, 2105 Travers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.09.2024. But : la société a pour but l'acquisition et la gestion de participations dans tous types d'entreprises et de projets en Suisse et à l'étranger (activité de « holding »), ainsi qu'acquérir, détenir, gérer, rénover et vendre tous biens immobiliers. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 21'000. Associés : Gerster Kevin, de Neuchâtel, à Val-de-Travers, Gregorio Jean-Paul, de et à Val-de-Travers, et Rota Cédric Johane, de Les Verrières, à Val-de-Travers, chacun avec 7'000 parts sociales de CHF 1. Gérants : Gerster Kevin, président, Gregorio Jean-Paul et Rota Cédric Johane, lesquels signent collectivement à deux. Selon déclaration du 26.09.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Hémisphères SNC, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : rue du Progrès 1, 2108 Couvet.

Fenêtre au Sud Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : rue du Collège 7, 2114 Fleurier.

FONDATION BURKHARDT-FELDER ARTS ET CULTURE, à Val-de-Travers. Preiswerk Matthias Charles Eduard n'est plus membre du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés. Burkhardt Felder Theresa, membre du conseil de fondation, jusqu'ici vice-présidente, et directrice adjointe, nommée présidente, et Burkhardt Gérard, membre du conseil de fondation, jusqu'ici président et directeur, continuent de signer individuellement. Preiswerk Stephan Daniel, de et à Aesch (BL), est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Felder Franz Sales, de Entlebuch, à Zurich, directeur.

CEGARA Immobilier SA, à Val-de-Travers, rue de la Doux 7a, 2123 Saint-Sulpice. Nouvelle société anonyme. Statuts du 30.09.2024. But : la société a pour but l'acquisition, la détention, la gestion, la rénovation et la vente de tous biens immobiliers. Capital-actions :

CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Reis Raposo Bruno Miguel, du Portugal, à Val-de-Travers, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 30.09.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

EBSA Emmanuel Bouchet S.A., à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale : A & P Fiduciaire SA. But modifié : la société a pour but la tenue de comptabilité, l'administration et la domiciliation de sociétés, la révision, la fiscalité, la consolidation des comptes de groupe, la préparation de budgets et de controlling, la gestion de salaires, la gestion immobilière et la gestion financière. Statuts modifiés le 01.10.2024. Bouchet Emmanuel Joël Dominique n'est plus membre et président du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Perrin François Louis Ulysse, membre du conseil d'administration, nommé président, continue de signer individuellement. Aeby Perrin Sandra Blanche, de et à Val-de-Travers, est membre et secrétaire du conseil d'administration avec signature individuelle. Nouvelle adresse : rue Miéville 12, 2105 Travers.